# Rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) Exercices 2016-2021

Présentation en Conseils municipaux juin 2022

© Quimperlé Communauté





#### RAPPEL DU CONTEXTE

- La Chambre régionale des comptes (CRC) procède régulièrement au contrôle des comptes et de la gestion des principales collectivités de son ressort et ponctuellement pour les plus petites. À Quimperlé Communauté, le précédent contrôle datait de 2015 pour les exercices 2010 et suivants.
- La CRC a procédé au contrôle sur la période 2016-2020
- Contrôle notifié en février 2021 ; échanges contradictoires entre janvier et avril 2022 ; réception du rapport définitif le 25 avril 2022
- 7 recommandations finalement formulées par la CRC
- Un contrôle parallèle sur la Ville de Quimperlé, piloté par la même magistrate



## Synthèse des analyses de la CRC

#### Un rapport dans l'ensemble très positif:

- Un système de gouvernance laissant place à une association la plus large possible des maires à la prise de décision (pacte de gouvernance)
- Un territoire offrant un cadre de vie privilégié ainsi qu'un patrimoine naturel et immatériel remarquable
- Un appui technique de qualité aux communes dans de nombreux domaines
- Une volonté d'améliorer le service aux usagers
- Un schéma de mutualisation adapté aux besoins
- Une rationalisation de la carte des syndicats sur le territoire
- Une politique culturelle qui s'est fortement développée
- Un taux de TEOM non disproportionné



# Synthèse des analyses de la CRC

#### 2 points à souligner :

- L'existence d'un Pacte financier et fiscal depuis 2016 jugé favorable aux communes et la nécessité de sa mise à jour dans les mois qui viennent
- Une politique de fonds de concours aux communes jugée très généreuse

Sur ces 2 points, la Chambre souligne l'importance de trouver un équilibre afin de sécuriser la prospective financière de l'agglomération face aux incertitudes à la fois locales, nationales et internationales

→ La réponse apportée souligne que cette politique généreuse ne met pas en péril l'équilibre budgétaire actuel mais que le travail sur le Pacte financier et fiscal devra porter sur les taux de fiscalité et le partage de la dynamique fiscale afin de conserver cet équilibre



## Les 7 recommandations

- Recommandation n°1: Mettre en forme le projet de territoire, en y précisant les objectifs de l'adhésion au Pays de Lorient et en l'assortissant d'un plan d'action et d'indicateurs
- → Réponse apportée sur la construction actuelle du Pacte de cohérence avec la Région
- Recommandation n°2: Respecter les obligations en matière d'information des élus et du citoyen conformément aux dispositions légales
  - → Engagement à travailler sur le sujet. Une réunion des services est d'ores et déjà programmée



#### Les 7 recommandations

- Recommandation n°3: Définir de manière plus précise l'intérêt communautaire attaché à l'exercice de certaines compétences
  - → Les modifications à apporter restent à la marge et seront examinées
- Recommandation n°4: Respecter les principes de refacturation des services mutualisés aux communes conformément aux dispositions légales
- → Réponse qui acte nos pratiques actuelles et qui informe du travail en cours sur le schéma directeur informatique
- Recommandation n°5: Recueillir sans délai l'avis de la CLECT sur les charges transférées
- → Une date de CLECT est prévue pour travailler sur les transferts de charges eau et assainissement et politique locale du commerce



#### Les 7 recommandations

- Recommandation n°6: Respecter le principe d'annualité budgétaire, notamment en tenant une comptabilité d'engagement sincère, un rattachement complet des charges et des produits à l'exercice et une intégration des travaux achevés
- → Le renforcement prochain du service finances va permettre de répondre à cette recommandation
- Recommandation n°7:Mettre en œuvre une comptabilité de stock pour le budget zones d'activités
  - → Idem



### Conclusion

- Un rapport qui comporte peu de recommandations et dresse un diagnostic très positif de Quimperlé Communauté
- Une situation financière jugée saine
- Une attention attirée sur les équilibres financiers entre communes et communauté pour financer l'ensemble des projets identifiés pour le territoire

